

# L'ENQUETE QUALITATIVE DE L'ENV 2015

## I. INTRODUCTION

### 1. Contexte et justification

La Côte d'Ivoire a connu, pendant plus d'une décennie, l'une des crises les plus graves de son histoire. Après une longue période de relative croissance et de prospérité, de l'indépendance jusqu'au début des années 1980, l'économie ivoirienne est entrée dans une phase de récession, accentuée par les remous socio-politiques de la décennie 1990. La croissance économique, après la dévaluation de 1994, est passée de 5,7% en 1997 à -2,7% en 2000 et cette tendance à la baisse s'est poursuivie les années suivantes, malgré l'accalmie et la légère reprise observée en 2001.

Cette récession économique, doublée d'une crise socio-politique a eu un impact négatif sur les conditions de vie des ménages. En effet, depuis 1985, date des premières évaluations de la pauvreté en Côte d'Ivoire, les conditions de vie des ménages n'ont cessé de se détériorer. Ainsi, le ratio de pauvreté est passé de 10% en 1985 à plus de 32,6% en 2002 (ENV2002). De plus, avec la raréfaction des ressources publiques, les investissements dans les services sociaux de base (santé, éducation, infrastructures, etc.) ont considérablement baissé entraînant une diminution de l'offre de ces services. Aujourd'hui, très peu de ménages ivoiriens ont accès à ces services, ce qui est susceptible de les maintenir dans une situation durable de pauvreté.

A ce tableau très peu reluisant, est venue s'ajouter, depuis septembre 2002, la crise militaro-politique qui secoue la Côte d'Ivoire. Cette crise a non seulement accentué la dégradation des conditions de vie des ménages, mais a aussi donné naissance à de nouveaux phénomènes comme le déplacement massif des populations, la détérioration d'une partie de l'outil de production, la destruction massive des biens, les pertes massives en vie humaine, la destruction des infrastructures sociales, la dislocation des cellules familiales, etc.

L'amélioration du cadre macroéconomique et l'apaisement du climat social a conduit à la conclusion d'un programme triennal appuyé par la Facilité Elargie de Crédit couvrant la période 2009-2011. La reprise effective de la coopération financière et l'atteinte du point de décision de l'initiative PPTTE en mars 2009 ont permis d'enregistrer un taux de croissance du PIB réel de 3,8% en 2009 et 2,4% en 2010. Parallèlement, le PIB par tête a connu une croissance très faible de 0,24% en moyenne par an sur la période 2004 à 2010.

Tous ces efforts seront une fois de plus contrariés par l'impact de la crise postélectorale de décembre 2010. En janvier 2011, la fermeture de l'agence principale de la BCEAO d'Abidjan, la suspension des activités bancaires et d'exportation des principaux produits agricoles ont gravement affecté le secteur économique. Pendant près de cinq mois (décembre 2010 à mars 2011), les principales activités ont tourné au ralenti. La destruction et le pillage de nombreuses infrastructures ont entravé les perspectives de production conduisant à une baisse de 5,8% de la croissance de l'économie. Grâce à la normalisation de la sociopolitique et la reprise des activités économiques, le taux de croissance projeté devrait atteindre 8,5% en 2012, 6% en 2013 et en 2014. Le point d'achèvement de l'initiative PPTE, largement conditionné par la mise en œuvre de plusieurs réformes, a été atteint en 2012. Le pays a donc pu bénéficier d'un allègement important de sa dette extérieure dont le montant est estimé à environ 6 500 milliards de FCFA.

Les autorités ivoiriennes ambitionnent de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020. Pour atteindre cet objectif, plusieurs réformes devraient être mises en place et/ou renforcées notamment : l'assainissement du cadre macroéconomique, la réforme du secteur de la sécurité et de la défense, la réussite du processus de réconciliation nationale, la réduction des disparités régionales et des inégalités sociales, la consolidation de la démocratie et de l'Etat de droit. La reconstruction du pays, après le processus politique de réconciliation nationale actuellement en cours, nécessite non seulement une évaluation de l'impact de la guerre sur le bien être et les conditions de vie des ménages, mais aussi une évaluation de la vulnérabilité des ménages en période post crise, ce qui impose la disponibilité de sources d'informations sur les conditions de vie des ménages.

Pour répondre à cette demande, l'Etat de Côte d'Ivoire envisage de mener en 2014 une enquête sur le niveau de vie des ménages avec l'appui financier et technique de la Banque Mondiale et comme opérateur technique l'Institut National de la statistique (INS).

Cette étude comportera deux parties : une enquête quantitative et une enquête qualitative. L'enquête quantitative permettra d'établir le profil de pauvreté de la Côte d'Ivoire qui est généralement le document de base d'information sur la pauvreté utilisé pour l'élaboration des politiques d'amélioration des conditions de vie des ménages. L'enquête qualitative permettra d'apprécier de manière anthropologique et subjective la perception de la pauvreté auprès des populations.

L'intervention de l'anthropologie doit permettre d'articuler les dimensions sociales, politiques et spatiales et d'inscrire la pauvreté dans le contexte global des problèmes de notre société. De ce fait l'approche participative doit consister à recueillir le point de vue des populations sur leur propre situation, leurs croyances, leurs connaissances des moyens utilisés par les différents acteurs, etc. A partir d'exemples de cas de ménage africain vivant en côte d'ivoire, nous essayerons de montrer comment l'étude des perceptions et attentes

des populations est importante dans le processus l'élaboration d'une stratégie nationale de lutte contre la pauvreté.

Elle permettra ainsi, de répondre à la question de savoir s'il existe une adéquation entre ces différentes politiques mises en œuvre et les besoins réels des populations qui demeurent de plus en plus vulnérables. En d'autres termes, les programmes stratégiques de développement ont-ils un impact sur l'amélioration des conditions de vie des ménages vivant en Côte d'Ivoire, quels sont leurs effets sur les populations ?

## **2. Objectifs de l'étude**

### **a) Objectif principal**

L'objectif général de l'enquête qualitative est de mieux cerner l'appréhension de la pauvreté par les populations, sa définition et les moyens perçus pour en sortir.

### **b) Objectifs spécifiques**

De façon spécifique, l'enquête qualitative vise à :

- ✓ Recueillir les perceptions et représentations des populations en ce qui concerne les notions de bien-être et de pauvreté selon les départements et les groupes sociaux ;
- ✓ Identifier les stratégies de survie et d'adaptation des couches vulnérables de la population, leur gestion des risques et leurs filets de sécurité ;
- ✓ Identifier les contraintes auxquelles sont confrontées les couches vulnérables de la population et proposer des solutions durables pour améliorer leurs conditions de vie
- ✓ Recueillir les perceptions et représentations des populations sur l'accessibilité aux services sociaux de base ;
- ✓ Faire ressortir la situation de pauvreté chronique ou transitoire des populations ;
- ✓ Identifier les priorités des populations, notamment dans les secteurs sociaux de base ;
- ✓ Identifier les impacts perçus de la crise post électorale.

### **c) Résultats attendus**

- ✓ Les perceptions sur la pauvreté sont connues
- ✓ Les stratégies de survie sont connues
- ✓ Les solutions sont identifiées pour pallier aux contraintes de survie des couches vulnérables
- ✓ Les priorités et attentes des populations face à leurs besoins sont connues
- ✓ Les impacts liés à la crise postélectorale sont connues

## II. METHODOLOGIE DU VOLET QUALITATIF

### A. LE VOLET QUALITATIF

#### 1. La phase qualitative

La démarche méthodologique adoptée est celle de l'approche participative. Dans cette approche, basée sur la perception des populations, il s'agit essentiellement de faire de celles-ci les acteurs de l'analyse de leur propre situation.

#### 2. la méthodologie

Les principales techniques qui seront utilisées au cours du volet qualitatif de l'enquête sont le focus group (discussions en groupe), le profil historique et les récits de vie (entretiens avec des chefs de ménages).

##### a. Le focus group

Le focus group est une technique qui permet de discuter de façon approfondie avec un groupe de personnes sur une thématique donnée. On organisera un focus group qui rassemblera les hommes, les femmes et les jeunes (filles et garçons) et les leaders d'opinion. A l'intérieur de ce focus group, on abordera tous les thèmes du guide d'entretien.

##### b. Les récits de vie

Le principe de la méthode des récits de vie est de comprendre, à travers le suivi, l'observation et les entretiens informels, la vie de tous les jours de deux familles (une dirigée par une femme et l'autre par un homme), choisies en fonction des seuls critères de pauvreté. À travers le guide d'entretien informel, la parole est donnée au chef de ménage pour raconter son histoire, comment il l'a construite et comment il analyse sa propre situation. En plus, le chercheur a un journal de bord sur lequel il note, au cours de son séjour, tout ce qui se passe chez cette famille : son profil démographique, la situation socio-éducative, les biens mobiliers, les activités, l'organisation du travail, l'habitat, etc.

##### c. Le profil historique

Le profil historique permet de saisir les événements ou étapes importants de l'histoire d'un village ou d'une zone rurale ou d'un quartier. Dans ce cas précis, il s'agit de mettre l'accent sur les principaux événements d'importance pour le thème de la pauvreté et de ses processus. Pour cette communauté urbaine ou rurale, on procédera à la reconstitution du profil historique à partir d'un guide d'entretien informel.

## B. METHODE DE COLLECTE DE DONNEES QUALITATIVES

L'outil principal de collecte ici est le dictaphone accompagné des guides d'entretien.

### 1. L'approche

Dans le volet qualitatif de l'enquête, concernant le focus-group on utilisera un guide d'entretien dans lequel les principaux thèmes suivants seront abordés :

- les conceptions endogènes de la pauvreté en essayant de répondre à trois questions fondamentales :
  - ❖ comment les populations définissent-elles la pauvreté ?
  - ❖ selon elles, quels sont les principales causes et les déterminants ?
  - ❖ comment se manifeste la pauvreté et quelles sont ses conséquences?
- l'analyse des processus d'appauvrissement selon les expériences vécues des communautés ;
- les attitudes, les rapports et perceptions socioculturels de la pauvreté ;
- les stratégies de réponses développées par les populations pour faire face à la pauvreté en termes de mobilité spatiale, d'innovation, d'adaptation et d'adoption, de changement des comportements et des pratiques, d'activités et d'organisation ;
- les conceptions endogènes des changements ou des améliorations possibles en termes de réduction de la pauvreté, en mettant un accent particulier sur la
- perception de la situation actuelle et les perspectives ;
- l'identification des pistes d'action et des meilleures pratiques de développement communautaire et les modalités de leur diffusion ;
- la crise postélectorale de 2010 et les évènements récents ayant marqué leur vie
- Les conséquences et impacts de ces évènements sur la vie des communautés

### 2. Les guides d'entretien

#### a. Pour le focus group

Le guide d'entretien (Annexe A) contient un certain nombre de questions. Celles-ci ne sont pas des questions fermées. En effet, les questions figurant dans le guide ont pour seul but de permettre à l'équipe d'encadrement d'engager aisément les discussions sur le terrain et de

ne pas perdre le fil conducteur. Ainsi, chaque fois qu'un thème sera abordé, les encadreurs devront l'approfondir en amenant les interviewés à aborder librement tous les aspects sous-jacents de ce thème. En vue de faciliter les travaux sur le terrain, un « document méthodologique d'entretien » sera remis à l'ensemble des membres de l'équipe d'encadrement.

### **b. Pour les récits de vie**

Concernant les récits de vie, un guide (Annexe C) sera élaboré pour permettre de collecter les informations sur :

- les ménages retenus pour les entretiens ;
- les activités économiques de ces ménages ;
- la documentation de l'activité quotidienne du ménage ;
- les causes de la pauvreté telles qu'identifiées par le ménage ;
- les stratégies de réponses à la pauvreté (comment le ménage se débrouille-t-il? Comment il vit la situation de précarité?) ;
- l'analyse du processus d'appauvrissement (la situation s'est-elle empirée ou s'est-elle améliorée? Du fait de quels facteurs? Les principaux événements marquants de la vie du ménage, la perception de l'avenir) ;
- les principaux problèmes auxquels la famille fait face : économiques, sociaux, psychologiques ;
- les liens avec les voisins et leur importance dans la survie de la famille ;
- l'accessibilité et la fréquentation des services sociaux de base ;
- la perception des institutions (pensent-ils qu'ils sont délaissés, marginalisés? Que personne ne s'occupe d'eux?) ;

### **c. Pour le profil historique**

Concernant le profil historique, il s'agit, à travers un guide (Annexe B), de collecter les informations nécessaires à la description de la localité.

## **C. LE CHOIX DES SITES ET DES CIBLES**

### **1. Le choix des sites**

La Côte d'Ivoire compte 31 régions et deux districts autonomes, le tirage ne se fera pas sur la base de sondage de l'ENV 2015, mais répondra à un choix raisonné qui couvre l'ensemble du territoire ivoirien soit les 33 régions dans lesquels seront tirés deux (2) localités par région, une en milieu urbain et l'autre en milieu rural. (Intervention des DR ou des autorités pour la sensibilisation et la mobilisation des différentes communautés)

### **2. Le choix des cibles**

### **a. Pour le focus group**

Le focus-group devra être organisé en fonction de critères d'homogénéité précis. Ainsi :

Les critères d'inclusion pour les hommes sont :

- être chef de ménage ;
- résider en permanence dans la zone ;
- être de la tranche d'âge 35-60 ans ;
- avoir un niveau d'instruction minimal : école franco-arabe, primaire ou alphabétisation.

Les critères d'inclusion pour les femmes sont :

- être chef de ménage ;
- résider en permanence dans la zone ;
- être de la tranche d'âge 30-60 ans ;
- avoir un niveau d'instruction minimal : école franco-arabe, primaire ou alphabétisation.

Les critères d'inclusion pour les jeunes sont :

- Etre fils ou fille du ménage
- Résider en permanence dans la localité ;
- Etre de la tranche d'âge 18-29 ans pour les jeunes filles et 18-34 ans pour les jeunes garçons;
- Avoir un niveau d'instruction minimal: école franco-arabe, primaire ou alphabétisation

Autres critères d'inclusion :

- Etre leader d'opinion (chef du quartier ou du village, membres de la notabilité, président des jeunes, présidente des femmes, cadres, association et coopérative, etc.)

### **b. Pour les récits de vie**

A l'issue des focus group, les intervenants choisiront le ménage qu'ils considèrent le plus pauvre, afin de permettre aux équipes de les suivre pendant une journée.

### **c. Pour le profil historique**

Se référer dans chaque localité aux autorités locales correspondant au milieu où l'enquête se tient afin de recueillir les informations recherchées.

## **D. LES INTERVENANTS ET LE CHRONOGRAMME**

### **a. L'équipe**

L'équipe est constituée du personnel d'encadrement de l'ENV 2015 au nombre de 10. Ils auront pour mission d'administrer les interviews sur le volet qualitatif. Ils évolueront en binôme dans chaque localité, soit l'un en milieu urbain et l'autre en milieu rural avec une alternance par région. Chaque équipe aura au moins 6 régions à sa charge sur les 33 régions que couvre la Côte d'Ivoire.

Ainsi on aura cinq (5) équipes de deux (2) membres pour 33 régions.

### **b. La durée**

Ce volet qualitatif se déroulera pendant deux (2) jours par région et par équipe. Il se fera au cours des deux missions d'encadrement telles que mentionnées dans l'offre technique de l'ENV, une dans le mois de février et l'autre dans le mois de mars.

### **c. Le chronogramme**

**Voir tableau 1 en Annexe.**

# ANNEXES

## **Annexe A. Guide d'entretien des focus groups**

### ***Thème 1 : La perception endogène de la pauvreté***

- *Comment les groupes concernés définissent-ils la pauvreté?*
- *Selon les groupes concernés, quelles sont les causes de la pauvreté?*
- *Selon les groupes concernés, comment se manifeste la pauvreté et quelles sont ses conséquences?*

### ***Thème 2 : La catégorisation des habitants de la localité (en riches, aisés, pauvres, très pauvres, extrêmement pauvres)***

- *Comment se manifeste la pauvreté dans la communauté ou le quartier?*
- *Quelle est la classification des ménages?*
- *À quelle catégorie les membres du groupe appartiennent-ils?*

### ***Thème 3 : Le processus d'appauvrissement***

- *Pensez-vous que dans cette communauté, au cours des cinq dernières années, la pauvreté est restée stable, s'est beaucoup aggravée ou a diminué?*
- *Selon vous, est-il plus facile ou plus difficile de supporter la pauvreté aujourd'hui qu'il y a cinq ans?*
- *Comment percevez-vous l'avenir de votre communauté?*

### ***Thème 4 : Les stratégies de réponses à la pauvreté?***

- *Quels types d'initiatives ont été entrepris pour lutter contre la pauvreté?*
- *Quelles sont les actions qui ont été menées jusqu'à présent par les groupes concernés pour résoudre le problème de la pauvreté?*
- *Quelles sont les actions additionnelles envisagées par les groupes concernés pour résoudre le problème de la pauvreté?*
- *La réalisation des actions additionnelles par les groupes concernés nécessite-t-elle l'assistance de tiers?*

### **Thème 5 : Les conceptions endogènes des changements/améliorations possibles pour la lutte contre la pauvreté**

- *Quelles sont les aspirations des groupes concernés pour une amélioration de leur situation à long terme?*
- *Comment les groupes concernés pensent-ils passer de leur situation actuelle à une situation meilleure?*

### **Thème 6 : Les priorités et solutions**

- *Quels sont les principaux problèmes auxquels les gens font face?*
- *En termes de lutte contre la pauvreté, quelles sont les principales priorités de la communauté?*
- *Que faut-il faire, concrètement, pour lutter contre la pauvreté?*
- *Quelle est la solution que les membres du groupe préconisent pour lutter contre la pauvreté dans leur communauté?*
- *Actuellement, au sein de la communauté, quel est le facteur le plus important dans l'allègement de la pauvreté?*
- *Quels sont les principales contraintes ou obstacles à la lutte contre la pauvreté ou à sa réduction?*

### **Thème 7 : Formes d'organisations**

- *Quels sont les différentes formes d'organisations?*
- *Quel rôle les organisations communautaires ont-elles joué dans les résolutions des problèmes sociaux?*
- *Quelles initiatives ont été entreprises pour la résolution des problèmes qui se posent?*

### **Thème 8 : Perception des institutions**

- *Quelle est la nature des rapports avec les autorités administratives?*
- *Quelle est l'appréciation du rôle des institutions dans la résolution des problèmes des citoyens?*
- *Quel est le degré de réceptivité des institutions aux doléances des citoyens?*
- *Pensez-vous que les pauvres constituent une priorité dans la politique de l'État?*

- *Selon vous, qui bénéficie le plus des programmes de l'État?*

- *Pensez-vous que les politiques et programmes tiennent suffisamment compte des préoccupations et des besoins des pauvres?*

### **Thème 9 : Accessibilité aux services sociaux de base**

- *Quelle est l'appréciation de l'accessibilité physique des services sociaux de base?*

- *Quel est le degré de satisfaction de la qualité des services sociaux?*

- *Comment trouvez-vous les coûts des services sociaux de base?*

- *Quelle est la relation entre pauvreté et accès aux services sociaux de base?*

## **Annexe B. Fiche descriptive des communautés**

### **A. La fiche descriptive de la localité**

*1. Nom de la localité*

*2. Région*

*3. Date de création*

*4. Population*

*5. Profil démographique*

*6. Activités principales*

*7. Accessibilité/enclavement*

*8. Infrastructures sociales existantes*

*9. Source d'approvisionnement en eau potable*

*10. Type d'habitat*

*11. Interventions ou initiatives de développement des partenaires externes*

*12. Existence d'organisations socioprofessionnelles*

*13. Commentaires*

### **B. Le profil historique de la population étudiée**

### **1. Le profil historique**

- *Date de création du village / quartier*
- *Le fondateur et signification du nom du village*
- *Peuplement et communautés qui y cohabitent*

### **2. L'étendue du village / quartier**

- *Superficie*
- *Nombre de quartiers*

### **3. L'organisation sociopolitique de la vie associative**

- *Chefferie*
- *Associations (jeunes, hommes, femmes)*
- *Communautés religieuses*

### **4. La gestion de l'espace (environnement, cadre de vie) et les ressources naturelles**

### **5. Les principales activités et les sources de revenu (plantations, élevage, artisanat, etc.)**

### **6. La dynamique sociale (fêtes, rites, litiges, activités culturelles, rapports hommes/ femmes)**

### **7. L'équipement et les services sociaux (santé, éducation, électricité, boutiques, marchés, hydraulique bornes fontaines, routes, communication, lieux de cultes, maison de jeunes, foyers féminins, sport et loisirs, assistance sociale, banque, services de micro crédits, médias)**

### **8. Les évènements et les stratégies de survie (réponses aux changements)**

*Q1 : Qu'est ce qui a changé dans votre vie en bien et en moins bien depuis quelques années?*

*Q2: Et que fait-on pour s'y adapter ou pour survivre ?*

## **Annexe C. Canevas pour les récits de vie des familles**

### **1. Les données sur la famille**

*Le chef de ménage*

*L'âge des membres de la famille*

*La taille de la famille*

*Le nombre d'enfants*

*Le niveau de scolarisation des membres*

*La scolarisation des enfants*

*Le nombre de personnes âgées à charge*

*Les raisons de la fixation de la famille dans la localité*

## *2. Les activités économiques*

*L'activité du chef de ménage*

*Les activités des autres membres du ménage*

*La stabilité ou non des sources de revenu*

*L'apport des autres parents ou membres installés ailleurs dans la survie de la famille*

*Les charges ou dépenses qui grèvent le plus le budget familial*

*Le poids des charges sociales (entraide)*

*Les périodes de l'année les plus difficiles pour la famille*

## *3. La documentation de l'activité quotidienne de la famille*

### *4. Les causes de la pauvreté telles qu'identifiées par la famille*

*5. Les stratégies réponses à la pauvreté (comment la famille se débrouille-t-elle? Comment elle vit la situation de précarité?)*

*6. L'analyse du processus d'appauvrissement (la situation s'est-elle empirée ou s'est-elle améliorée?)*

*Du fait de quels facteurs? Les principaux événements marquants de la vie de la famille. La perception de l'avenir)*

*7. Les principaux problèmes auxquels la famille fait face : économiques, sociaux, psychologiques*

*8. Les liens avec les voisins et leur importance dans la survie de la famille*

*9. L'accessibilité et la fréquentation des services sociaux de base*

*10. La perception des institutions (pensent-ils qu'ils sont délaissés, marginalisés? Que personne ne s'occupe d'eux?)*